

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 26/04/2011**

L'an deux mille onze,

Le vingt six AVRIL à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 18 Avril 2011, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de M. LECLERE Roland, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de conseillers présents ou représentés	13
Nombre de conseillers excusés :	04
Nombre de conseillers absents :	

Etaient présents : M. LECLERE Roland, M. RINALDI Serge, MM. CABART Jean-Claude, GIRARD Pascal, FRERSON Alain, SERGENT Jean-Marie, MM. JEANNOT Christophe, LALLOUETTE Joël, MM. PIERRARD Didier, PETRICIG Jean-Michel

Absents :

Absent excusé :

Pouvoirs : M. EL KHIDER Mustapha à M. RINALDI Serge, Mme GUERIN Denise à M. LECLERE Roland, Mme FONTANIVE Marzéna à M. JEANNOT Christophe

Secrétaire : M. SERGENT Jean-Marie

**OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER
N° 1154**

Considérant la surcharge de travail du service technique a une surcharge de travail pendant la saison printanière. En effet, il doit effectuer :

- les divers travaux préconisés par les élus (fleurissement, 20 barrières de sécurité fleuries, plantations d'arbres Rue Mordant, sécurisation du pont, refaire toutes les illuminations de la mairie, finir les allées du cimetière, changer 50 compteurs d'eau, entretien des bâtiments communaux...)
- l'entretien des espaces verts (tonte, nettoyage des massifs, désherbage de la voirie, retouche macadam sur toutes les routes, remettre de la peinture sur voirie - bandes de stop, céder de passage-...).

Considérant que le service technique doit également gérer les imprévus tels que les fuites d'eau, de plus en plus nombreuses.

Le Maire propose d'embaucher une personne pendant 1 mois sous contrat à durée déterminée pour besoin occasionnel à temps complet en qualité d'adjoint technique de 2^{ème} classe et ce, à compter de fin avril.

LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOPTE la proposition du Maire

INSCRIT au budget primitif 2011 de la ville les crédits correspondants.

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Roland LECLERE.